SECTION DE MÉDITERRANÉE

Compte-rendu du groupe de travail « DUERP SU » des services de la DR Provence du 27 janvier 2016

Ce groupe de travail avait pour objectif d'examiner le document unique d'évaluation des risques (DUERP) 2016 afin d'évaluer la pertinence de la cotation des risques (de D à A, ce dernier étant le plus élevé) établie par l'assistante de prévention après expression des agents.

Avant de passer chaque brigade en revue, il est fait part de la crainte ressentie par certains agents depuis les attentats du 13 novembre 2015.

Brigade d'Aix en Provence :

Le CSDS fait remarquer que les modifications qu'il a apportées sur le DUERP n'y figurent guère. Il se plaint également de devoir faire des devis concernant des éventuels travaux à faire au sein de la brigade. Il précise que ce n'est pas à lui de faire cette tâche. L'assistance de prévention répond qu'elle est déjà assez débordée.
Le CSDS demande à disposer d'un quai de déchargement lors des contrôles camions, l'assistante de prévention lui demande s'il a des contacts dans la zone industrielle de Rousset ou les Milles. Le CSDS dit que oui. L'administration lui répond de prendre contact avec ces contacts et de voir pour établir une convention de déchargement. Encore une fois l'administration se décharge sur les CSDS.
Vu que nous avons une nouvelle division surveillance, Solidaires souhaiterait que le divisionnaire épaule le CSDS d'Aix dans ses démarches.
Concernant les risques sur les produits dangereux, le divisionnaire propose de fournir les affichages nécessaires aux unités afin de mieux appréhender le danger de certains produits. Solidaires s'interroge sur la présence dans le document de travail de « propositions faites par le GT » et notamment s'agissant de tels affichages. Il est répondu par l'assistante de prévention qu'il s'agit des propositions de l'année précédente. Il est donc conclu qu'en un an, l'administration n'a pas été capable d'imprimer quelques pages couleur afin d'effectuer cet affichage...
Suite à l'inhalation des gaz lors des contrôles au péage, il est demandé de pratiquer des examens complémentaires auprès du médecin de prévention. Il est soulevé le problème de la qualité et de la pertinence de la visite médicale reçue par les agents. L'assemblée fait constater que cette visite médicale est légère.

Brigade de Gap :

Le représentant de la brigade de Gap fait remarquer que les éternels problèmes d'effectifs sur Gap deviennent pénibles et que rien ne change.
Gap demande avoir du matériel (notamment une échelle) qui puisse être utilisé en toute sécurité pour effectuer les contrôles des véhicules légers et poids lourds. L'assistante de prévention dit qu'elle va voir s'il est possible de faire financer cette demande par le CHSCT. **Solidaires fustige cette volonté de vouloir tout faire financer par le CHSCT pour combler ses propres manquements.**
Pour les gilets pare-balles, une agente n'a pas de gilet adapté à sa taille. Le chef divisionnaire dit que l'ancienne commande effectuée a été rejetée par B2, une nouvelle est en cours.

Brigade d'Arles :

Le problème des locaux de la brigade d'Arles est toujours d'actualité malheureusement. Actuellement la brigade d'Arles n'a pas de chauffage : malgré les différents échanges de mails et de téléphone, rien ne change. Le souci majeur vient du compteur électrique qui n'est pas aux normes et qui doit être changé. Il est demandé à l'administration de mettre en place les procédures juridiques existantes contre le propriétaire des locaux, à qui incombe les travaux de mise en conformité. **Il est rappelé également par Solidaires que bien qu'étant locataire, l'Administration a une obligation de sécurité de résultats vis-à-vis de ses agents.**

Brigade de Fréjus :

Le CSDS demande pourquoi l'installation dans les nouveaux locaux n'est pas encore faite alors que l'an passé tout était prêt et malheureusement là encore il ne se passe rien.
Le Chef divisionnaire fait remarquer que le responsable de l'immobilier à la DI est parti et que peut-être avec un nouvel interlocuteur, on va pouvoir reprendre les choses en main.
A Fréjus il y a des problèmes d'inconfort et d'insalubrité, des devis ont été refusés suite à l'annonce du départ des locaux actuels.
L'acquisition d'un transpalette est soulevé. L'assistante de prévention apporte la même réponse que précédemment : elle va faire financer par le CHSCT. **Solidaires dénonce une fois de plus le fait que l'Administration cherche à tout faire financer par le CHSCT en dépit des règles en la matière.**

Brigade de Toulon :

Il est fait remarquer que depuis un an, les problèmes de Toulon sont les mêmes. Notamment au niveau des effectifs.
Concernant les risques liés au travail de nuit et au travail en équipes successives alternantes, Toulon demande que le risque passe de C en B. L'assistante de prévention dit qu'elle va revoir les cotations afin de pouvoir passer en B.
Il est précisé à Toulon que les demandes d'agents de Paris spécial doivent être faites dès maintenant; et ce malgré la demande des 11 agents supplémentaires dont un maître chien explo. Mieux vaut prévenir que guérir!
Les agents de Toulon rencontrent des difficultés avec les usagers, ce qui crée des conflits. Le chef divisionnaire dit qu'il faut l'intervention de l'équipe managériale afin de régler ces soucis relationnels avec les usagers.
Une aubette pour l'import/export a été installée sur le port de Brégaillon. Cependant, il n'y a ni toilettes, ni salle de repos. Les agents de Toulon demandent à avoir des conditions de travail adaptées . Le chef divisionnaire a dit mettre sa casquette de VRP auprès de la CCI de Toulon afin que les agents des douanes puissent utiliser leur locaux. A suivre...

Brigade d'Avignon :

Le CSDS dit qu'il n'y pas de problème majeur au sein de l'unité. Il y a « juste » le souci de la CIC, avec le problème du rapatriement de ces agents à la brigade ou pas.

La séance est levée à 15H30.

La délégation Solidaires Douanes était représentée par Katia MADIER et Vincent FINKBEIENR.